

**SÉANCE DU 23 JUILLET 2020**

Nombre de conseillers : 15  
En exercice : 15  
Présents : 15  
A délibéré : 15  
Pouvoirs : 00  
Convocation du :  
18 Juillet 2020

L'an deux mil vingt, le vingt-trois juillet à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Vieilley, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Franck RACLOT, Maire,

Etaient présents : : Mr Clady, Mr Cuny, Mr Demange, Mr Faivre Picon, Mr Gente, Me Gillet, Mr Jacquet, Mr Kasad, Me Leroy, Mr Liard, Mr Mulin, Mr Navarre, Mr Raclot, Me Regad Pelagru, Mr Verchère.

Absent excusé :

Secrétaire de séance :  
**Dorine LEROY**

Absent non excusé :

Reçue en préfecture  
Certifiée exécutoire le 24 Juillet 2020

Validation réunion de conseil du 10 Juillet 2020

**01 OBJET : BUDGET PRIMITIF 2020 DU BUDGET PRINCIPAL**

Monsieur le Maire présente le Budget Primitif du Budget PRINCIPAL, dont les résultats sont les suivants :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

-Dépenses = 510 800.00 €

-Recettes = 526 508.50 €

Excédent reporté = 168 483.50 € au 002

**SECTION D'INVESTISSEMENT :**

-Dépenses = 125 300.00 €

-Recettes = 125 300 .00 €

Excédent reporté = 5 676.30 € au 001 excédent d'investissement reporter

Celui-ci est approuvé à la majorité des membres présents.

**Résultat du vote :**

-CONTRE : 0

-ABSTENTION : 0

- POUR: 15

## **02 OBJET : BUDGET PRIMITIF 2020 DU BUDGET FORÊT**

### **SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

-Dépenses = 68 000.00 €

-Recettes = 131 012.33 €

Excédent reporté = 64 803.33 € au 002

### **SECTION D'INVESTISSEMENT :**

-Dépenses = 11 627.20 €

-Recettes = 11 627.20 €

Excédent reporté = 5 627.20 € au 001

Celui-ci est approuvé à la majorité des membres présents.

### **Résultat du vote :**

-CONTRE : 0

-ABSTENTION : 0

- POUR : 15

## **03 OBJET : PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE AUX TRAVAUX DE VOIRIE DU CHEMIN DE MÉREY**

Le maire expose que dans le cadre du transfert, au 1<sup>er</sup> janvier 2019, de la compétence Voirie, Parc et aires de stationnement à la communauté Urbaine du Grand Besançon Métropole, il a été convenu, dans une logique de souplesse, de proximité et donc dans un souci de programmation ascendante des investissements, que les communes pouvaient verser des fonds de concours pour toute opération engagée par la communauté Urbaine du Grand Besançon et concernant les opérations de requalifications et créations de voiries ou pour complément de l'enveloppe GER accordée par le secteur concerné.

Pour le programme 2020, il est prévu la réalisation des opérations de remise en état des trottoirs du Chemin de Mérey avec une surqualification en enrobé.....

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord pour le versement d'un fonds de concours dans du montant HT de l'opération citée ci-dessus et estimée à ce jour à 9886.80 € HT.

### **Résultat du vote :**

-CONTRE : 0

-ABSTENTION : 01

- POUR : 14

**04 OBJET : RAPPEL DE SUBVENTION 2019 POUR LES CLUBS DES CINQ FONTAINES ET DE LA BONNE HUMEUR**

Le Conseil Municipal après délibération vote, à la majorité des membres présents ou représentés, les subventions aux associations suivantes :

LES CINQ FONTAINES : -200 € à l'unanimité des membres

LA BONNE HUMEUR : -200€ à l'unanimité des membres

Résultat du vote :

-CONTRE : 0

-ABSTENTION : 0

- POUR : 15

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h 25

Prochain Conseil Municipal,

C. CLADY

S. CUNY

S. DEMANGE

C. FAIVRE PICON

D. GENTE

F. GILLET

A. JACQUET

J. KASAD

D. LEROY

D. LIARD

E. MULIN

O. NAVARRE

F. RACLOT

L. REGAD PELLAGRU

G. VERCHÈRE